

ANALYSE

Parc industriel: Comment Rabat veut

• **Plus de 88 milliards de DH d'investissements agréés entre 2003-2014**

• **Technopolis, un franc succès avec plus de 30 entreprises installées**

• **Parc Ain Johra: 70% des lots commercialisés**

OUTRE sa vocation administrative, la région de Rabat ambitionne de se positionner également comme un pôle économique. La dynamique qu'a connue la région durant cette dernière décennie confirme cette volonté. Le montant des investissements agréés par le Centre régional d'investissement (CRI) durant la période 2003-2014, dépasse les 88 milliards de DH avec plus de 1.100 projets

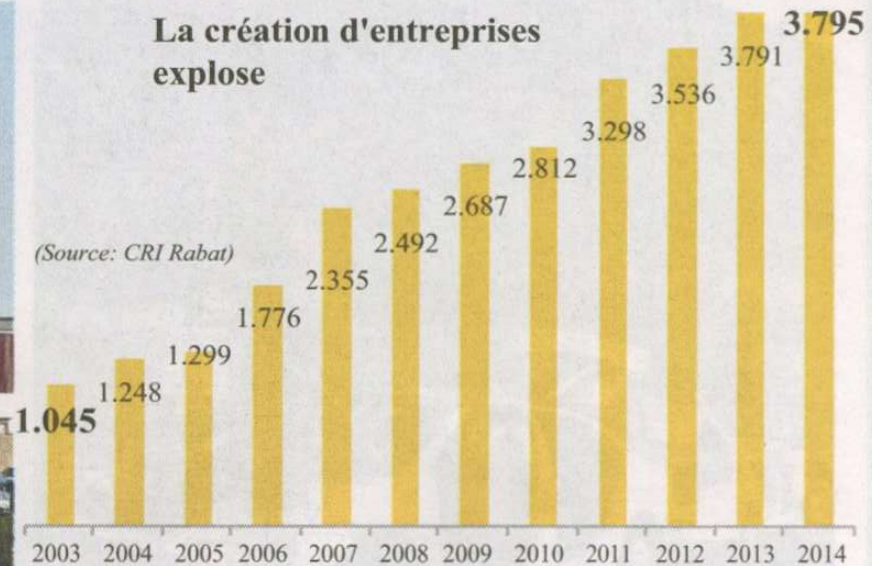
et près de 100.000 emplois envisagés. Le grand lot revient au secteur du BTP avec une part de plus de 50%. Quant aux services et l'industrie, ils représentent tous les deux près de 26%. Pour accompagner cette dynamique, l'ouverture des zones industrielles (ZI) de nouvelle génération s'impose. Dans ce cadre le

CRI a lancé, en partenariat avec le ministère de l'Industrie ainsi que la région, une étude de positionnement stratégique pour le développement industriel de la région de Rabat. Cette étude a comme objet de doter la région d'une vision industrielle et de mobiliser les acteurs autour d'un développement commun. Pour

les responsables du CRI «cette étude permettra de définir et cibler les zones à requalifier, en proposant des modes de gestion idoines tout en créant un cadre de vie favorable au développement et à la redynamisation de celles-ci». Face à la rareté du foncier à Rabat, il faut donc prévoir l'aménagement des nouvelles ZI



La création d'entreprises explose



En dépit de la crise économique, la création d'entreprises enregistrées auprès du guichet CRI de Rabat a évolué de manière régulière et constante passant de 1.045 unités en 2003 à 3.795 unités en 2014

devenir un pôle économique

et plateformes à l'extérieur de la capitale où le prix du foncier est abordable. Car faut-il le rappeler pour drainer de nouveaux investisseurs, il faut leur offrir des avantages à commencer par le terrain ou le local pour développer leurs projets. Il faut aussi signaler l'impact positif de ces sites industriels sur les habitants de la région notamment en matière d'emploi. Sur ce volet, il faut signaler le projet réussi de Technopolis situé à environ 20 kilomètres de Rabat.

«Dès son lancement, ce projet s'est démarqué par son positionnement nova-

tries spécialisées en nouvelles technologies, société de services, PME, unités académiques et de R&D». Ainsi, selon le CRI, «26.000 m² de plateforme industrielle ont été développés par Technopolis SA et ont été mis en exploitation par des industriels en électronique». Parmi les locataires du site, Novec et CID, deux grandes enseignes d'engineering qui sont en exploitation respectivement depuis début 2013 et fin 2014. Lear, division électronique qui y a aussi dé-

veloppé un centre de R&D en marge de l'usine manufacturière de pièces électroniques pour l'automobile. Compte tenu de l'accroissement de l'activité, la construction d'un hôtel Ibis Budget au niveau du site est prévue. Mais le fait marquant reste la réalisation par Inwi de Datacenter certifié Tier III. «Suite à la réalisation d'une étude du site, par un cabinet de consulting en certification internationale, la situation et les infrastructures du Parc Technopolis se sont avérées

adaptées pour la construction de ce projet», est-il précisé. Pour sa réalisation, un contrat de cession de terrain a été signé, en décembre 2014, par Rachid El Alaoui, DG de Technopolis Rabatshore SA, filiale de MedZ, et Frédéric Debord, DG de Wana Corporate SA. □

Noureddine EL AISSI



Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com

Autres sites

OUTRE Technopolis, la région a connu également l'ouverture de deux autres parcs. Il s'agit de la ZI de Tamesna avec près de 40 lots aménagés sur 18 ha. Le second concerne le parc industriel d'Ain Johra près de la commune de Tifelt. Ce projet initié par le conseil de la région de Rabat a enregistré un retard important dans sa réalisation pour différentes raisons. Sur une superficie totale de 200 ha, on vient d'achever l'aménagement de la première tranche sur 30 ha, ce qui a permis de dégager 89 lots dont 60 à vocation commerciale. Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé pour la commercialisation de ces lots. Le taux de commercialisation de la zone a atteint presque 70%, pour un montant d'investissement global de plus de 230 millions de DH et un nombre d'emplois prévus d'environ 1.400 personnes, selon le CRI. Le groupe Zodiac Aerospace, leader en industrie aéronautique, était le premier et seul locataire du site depuis plus de 5 ans. Un deuxième opérateur étranger se prépare à s'installer dans la zone pour la réalisation d'une unité de production des nouilles instantanées pour un coût d'investissement de plus de 50 millions de DH

teur de parc intégré, incluant des composantes offshoring et industrie, des services, de l'éducation ainsi que de la Recherche et Développement», précise Omar El Yazki, président du Directoire de MedZ. Depuis sa mise en service il y a près de 6 ans, le nombre d'entreprises installées dépasse trente unités. Dans la phase de démarrage, la priorité a été donnée au secteur de l'offshoring qui a connu un franc succès avec un taux de remplissage des bureaux de 87% et 6.000 postes d'emplois directs créés, selon la direction de MedZ. Après ce succès, cette dernière entame la deuxième phase de développement de la zone avec un objectif de «faire du site un véritable pôle d'excellence multisectoriel. Indus-

ANALYSE

Parc industriel

A Salé, le textile cherche un nouveau souffle

• Ils n'arrivent pas à profiter pleinement de la reprise du secteur

• Les industriels de la ZI Hay Rahma de Salé les plus pénalisés

• Manque de foncier avec plusieurs usines fermées depuis des années

A un moment où les commandes reprennent à l'international, le textile affronte des problèmes au niveau de la région de Rabat connue auparavant comme une des premières zones exportatrices du secteur. Sous l'effet de la crise économique internationale, les fermetures des usines se sont enchaînées depuis 2009, ré-



Les bâtiments de l'une des usines fermées à Hay Rahma à Salé après la faillite de ses propriétaires suite à la crise économique de 2008 (Ph. NEA)

duisant le tissu industriel à une vingtaine de groupes structurés au niveau de toute la région Rabat-Salé-Témara.

Mais le coup le plus dur a été encaissé par la zone industrielle Hay Rahma à Salé. «Aujourd'hui, nous ne comptons plus dans cette zone que 6 opérateurs structurés, alors qu'il y en avait plus de 70 durant

les années 2000 qui employaient plus de 4.000 personnes», regrette un ancien industriel encore en activité dans cette zone. Optimiste, l'industriel de Hay Rahma espère que la nouvelle conjoncture internationale puisse offrir de nouveaux relais de croissance pour le textile, et favoriser ainsi un retour des donneurs d'ordre européens vers les pays du pourtour de la méditerranée. Cette reprise revient notamment au retrait des opérateurs chinois qui se sont repositionnés sur leur marché intérieur et celui de leurs pays voisins. Une manne dont les opérateurs marocains n'arrivent pas à profiter contrairement à leurs homologues turcs qui ont réalisé des performances ces dernières cinq années. La récente convention signée, vendredi dernier, entre la Banque centrale populaire (BCP) et l'Association marocaine des industries du textile et de l'habillement (Amith) pour le financement des écosystèmes du textile devrait donner un nouveau souffle au

des entreprises fermées sont à l'abandon et attendent une décision du tribunal pour régler définitivement leur sort», est-il indiqué. «Le foncier hypothéqué est, depuis la faillite des opérateurs, entre les mains des banques», rappelle un responsable de la préfecture de Salé. Face à l'inertie de la situation, nous serons obligés de nous implanter dans d'autres régions où le foncier est encore disponible, avancent des industriels qui tiennent toutefois à signaler l'avantage que représente la zone de Salé du fait de sa proximité du bassin de l'emploi. En plus de la rareté du foncier, un sérieux problème entrave le développement du secteur du textile. Il s'agit de la pénurie d'une main d'œuvre qualifiée. «Avec la crise qui a frappé le secteur en 2008, la majorité des employés formés notamment des femmes ont quitté la région et changé de métier», rappelle notre industriel. Selon ce dernier, même les centres de formation professionnelle n'arrivent pas à

Faible valorisation

A l'instar de la ZI de Hay Rahma, les autres zones de Salé connaissent pour leur part des problèmes qui ne leur permettent pas de réaliser les objectifs fixés notamment en matière d'emploi et promotion de l'activité industrielle. C'est le cas de la nouvelle ZI d'Aviation. Sur 81 lots, 16 sont en activité dont 4 exploités par des industriels. Le taux de valorisation du site est de près de 20%. Cette zone abrite 4 salles de fêtes et la plupart des sociétés implantées utilisent le local comme dépôt de stockage, selon une source de la préfecture de Salé. On apprend également que plusieurs lots construits sont en arrêt d'activité, à vendre ou pour location. □

secteur.

La reprise nécessitera l'accroissement des capacités de production pour répondre à la demande des donneurs d'ordre étrangers. Option qui semble peu réalisable du côté de la zone de Salé, ceinte par des logements. Une alternative existe tout de même. Les professionnels proposent d'exploiter les sites des usines fermées depuis des années. D'ailleurs, les bâtiments sont pour la majorité squattés par des délinquants, ce qui constitue un danger pour la main d'œuvre dont la majorité est féminine. «La plupart des bâtiments

trouver de candidats. Ce manque de personnel est également posé aux opérateurs de Casablanca. Pour pallier cette situation, on a créé un centre de formation en interne permettant la formation de jeunes filles pendant deux années avec une bourse et qui seront automatiquement embauchées, avance un autre industriel de la zone de Salé. Mais ce dernier n'arrive pas à faire le plein de son centre de formation. □

Noureddine EL AISSI

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com